

OFFICIER – PILOTE HELICOPTERE

ESCADRON TRANSPORT 00.060
Base aérienne 107 VILLACOUBLAY

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

L'Escadron de Transport 00.060 exploite une flotte variée, composée d'un Airbus A330, de Falcon 7X, 900, 2000 et d'hélicoptères AS332 Super Puma. Sa mission principale est le transport des très hautes autorités civiles et militaires ainsi qu'une alerte permanente pour les évacuations sanitaires des militaires en opérations extérieures. Il assure également des missions de transport de fret.

L'escadron est basé à Villacoublay, à proximité immédiate des principaux pôles décisionnaires aussi bien civils que militaires.

POSTE

PILOTE COMMANDANT DE BORD

Recrutement comme pilote commandant de bord avec la perspective d'accéder au cas par cas à des qualifications supérieures (Chef de mission - Instructeur)



PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 42 ans** à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas été en échec lors d'une sélection ou d'une formation dans une école du personnel navigant du MinArm

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac+3 (ou équivalent) ou de plus de 4 ans d'expérience professionnelle en qualité de pilote civil ou militaire**

PRE-REQUIS AERONAUTIQUES

- Vous détenez un CPL théorique
- Vous détenez une licence CPL (H) ou ATPL avec qualification IR/PBN
- Une qualification de type Super Puma AS332 ou H225 (souhaitée)
- Vous totalisez plus de 1000h de vol (expérience IFR souhaitable)
- Vous êtes titulaire du certificat FCL055 niveau 5 ou plus
- Vous détenez un certificat médical classe 1 à jour sans restriction

QUALITES RECHERCHEES

- Disponibilité, adaptabilité et capacité de remise en question

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables. **Être officier**, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

PRÉSÉLECTION

La présélection s'effectue sur **dossier**. Les candidats présélectionnés devront se rendre disponibles pour une première phase de sélection en semaine 48 ou 49/2021 (sur deux journées).

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés retenus seront convoqués en sélection pour effectuer les épreuves suivantes :

- **Entretiens et épreuve de groupe**
- **Visite médicale d'aptitude militaire**
- **Séance sur simulateur**
- **Epreuves de sport**
- **Enquête de sécurité**

CONTRAT

Engagement initial par le biais d'un contrat réserve jusqu'à 90 jours. Un contrat d'officier commissionné vous sera proposé à l'issue d'une période d'adaptation en unité. La durée minimale est de trois ans.

FORMATION

Formation militaire initiale du réserviste de 2 semaines sur la base aérienne d'Évreux et formation officier de 5 jours à l'École de l'Air de Salon. Affectation à l'ET60 Escadrille Super Puma à l'issue de l'ensemble des épreuves de sélection et de la formation militaire et de l'officier.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Capitaine 4^{ème} échelon : 3 800 € net (primes personnel navigant incluses)

** À titre indicatif, à compter de la signature du contrat d'officier commissionné, à l'arrivée en unité opérationnelle. Solde pour un célibataire, sans enfant, logé sur site. Données non contractuelles.

**DATE LIMITE DE DEPOT EN CIRFA LE
05/11/2021**

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU DEPOT DE LA CANDIDATURE

- CV aéronautique
- Lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie recto/verso de la licence de vol
- Copie du certificat d'aptitude médicale (classe 1) sans restriction
- Copie du diplôme de CPL ou ATPL théorique
- Copie de la licence CPL ou ATPL pratique
- Copie du certificat de langue anglaise TOIC et du FLC 055
- Copie du carnet de vol (logbook) faisant apparaître les heures demandées :
 - *1000h totales
 - * Nombre d'heures de vol dans les 24 derniers mois